# Une nouvelle formule pour mieux gérer les avortements:

## La campagne de prévention et de contrôle des avortements chez les petits ruminants - PISAQ

Geneviève Côté, MAPAQ
Dominique Fournier, MAPAQ
Anne Leboeuf, MAPAQ
Soulyvane Nguon, MAPAQ

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

http://theses.vet-alfort.fr/Th_multimedia/repro_ovicap/moteur%20img/images/avortements/foetus_enveloppes_ov.jpg

# Groupe de travail

- Julie Arsenault, FMV
- Denise Bélanger, FMV
- Richard Bourassa, AMVPQ
- Geneviève Côté, MAPAQ
- Dominique Fournier, MAPAQ
- Sylvie Girard, PLCQ
- Yves Langlois, LEOQ
- Anne Leboeuf, MAPAQ
- Gaston Rioux, CEPOQ

- **Thème de la campagne** : Prévention et contrôle des avortements.
- **Objectifs** :
  - Améliorer les connaissances;
  - Optimiser la démarche diagnostique;
  - Mieux connaître les causes des avortements;
  - Orienter les priorités de recherche et d'actions collectives.
- **Retombées anticipées** :
  - Encourager le changement vers les bonnes pratiques de gestion;
  - Réduire les risques pour la santé des animaux et des humains.

Photo: Éric Labonté, MAPAQ

Québec

# Format de la campagne

- Deux volets:
  - Visite zoosanitaire (VZ)
    - Durée 2 heures
  - Programme de surveillance des avortements
    - Prélèvement d'échantillons
      - Durée 1 heure
    - Suivi et recommandations
      - Durée 1 heure
- Payé 100 % par le MAPAQ.
- Élevages admissibles: doivent avoir un NIM et compter plus de 25 brebis ou chèvres adultes.

Visite zoosanitaire → Visite de surveillance - prélèvements → Nécropsie → Visite de surveillance - recommandations

http://www.cepoq.com/nouvelle.php?nouv=90

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES CAUSES D'AVORTEMENT CHEZ LES PETITS RUMINANTS

# SIGNALEMENT DES AVORTEMENTS

Ovins et caprins

**LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE S'INSCRIT DANS LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DES AVORTEMENTS DANS LES ÉLEVAGES OVINS ET CAPRINS. IL PERMET DE BÉNÉFICIER DE TESTS EN LABORATOIRE ET D'UN SUIVI VÉTÉRINAIRE POUR VOTRE ÉLEVAGE.**

*Vous avez bénéficié de la visite zoosanitaire sur les avortements ? Si oui, vous avez maintenant accès au programme de surveillance des avortements. Pour être admissible, vous devez avoir au moins 2 avortements dans un même groupe d'agnelage.*

***PREMIER AVORTEMENT***

Conserver les spécimens (avortons et placenta) du premier avortement à 4°C (au vétérinaire) ou dans une glacière avec des « ice-packs » en attendant qu'un deuxième avortement survienne. Si le délai entre le premier et le deuxième avortement dépasse 48 heures, mettre les premiers spécimens au congélateur en attente d'un deuxième avortement dans le même groupe d'agnelage. En période hivernale, il est possible de conserver les échantillons à l'extérieur dans une glacière bien fermée.

***DEUXIÈME AVORTEMENT** dans un même groupe d'agnelage*

Récolter les nouveaux avortons et leur placenta et signaler la situation à votre vétérinaire pour vérifier l'admissibilité au programme et planifier un envoi au laboratoire.

## QUAND SIGNALER ?

Le signalement doit se faire dès le deuxième avortement dans un même groupe d'agnelage ou de chevrotage.

## À QUI SIGNALER ?

C'est directement à votre médecin vétérinaire que le signalement doit être fait.

## QUELS SPÉCIMENS RÉCOLTER ?

- ***Les avortons ET leur placenta*** (au moins un morceau de placenta avec au moins deux cotylédons – voir la photo au verso).
- Les avortons de deux brebis/chèvres différentes seront acceptés par le programme pour un même groupe d'agnelage/chevrotage.

## COMMENT LES RÉCOLTER ?

Idéalement, les échantillons doivent être recueillis le jour de l'avortement ou tôt le matin si l'avortement se produit la nuit.

Mettre chaque **avorton ET son placenta** dans un double sac de plastique et s'assurer d'y inscrire clairement l'identification de la mère et de la ferme. Utiliser pour cela du ruban adhésif de type *masking tape* sur lequel vous pourrez noter, avec un marqueur permanent, le nom de la ferme et le numéro de la mère.

Lorsque les spécimens (avortons et placentas) sont issus de la même mère, les mettre dans le même sac pour qu'ils soient considérés comme un seul spécimen par le laboratoire.

SIGNALEMENT DES AVORTEMENTS

Ovins et caprins

## PRÉCAUTIONS...

Certains agents infectieux qui provoquent des avortements peuvent causer des maladies chez les humains. **Portez des gants et un masque pour manipuler les spécimens et nettoyez et désinfectez vos mains et le matériel après l'échantillonnage.** Les personnes à risque (jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes immunodéprimés) ne devraient pas être assignées à cette tâche.

## MATÉRIEL À PRÉVOIR

VOICI LA LISTE DU MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA RÉCOLTE DE SPÉCIMENS LORS D'UN AVORTEMENT :

- Gants et masques de type N-95;
- Sacs de plastique;
- Glacière et « ice-packs »;
- Marqueur permanent;
- Ruban adhésif « masking tape ».

Le colis doit être acheminé au :

Laboratoire de santé animale - Québec
2650 rue Einstein, Québec (Qc), G1P 4S8
1 855 822 2329 / LSA.QC@mapaq.gouv.qc.ca

**PRÉVENTION DES AVORTEMENTS : VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE !**

## SPÉCIFICITÉS DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE...

**LES FRAIS**

Les frais relatifs pour les prélèvements et les coûts d'analyses sont pris en charge par le MAPAQ. Toutefois, si les avortons soumis ne sont pas accompagnés de placenta ou si les avortons d'une seule mère sont soumis, le coût d'une nécropsie standard sera facturé à l'éleveur.

Dans le cadre du programme, l'éleveur a le droit à une investigation gratuite par année fiscale (du 1er avril au 31 mars). Toute autre investigation lui sera facturée au tarif de base en vigueur.

**LES RÉSULTATS**

Les résultats de laboratoire vous seront transmis par [illegible]

Cette visite est également prise en charge par le MAPAQ.

**DÉMARCHES SUPPLÉMENTAIRES**

Il pourrait y avoir une démarche supplémentaire dans le cas où une maladie susceptible d'être transmise aux humains serait diagnostiquée, ceci afin de s'assurer de protéger la santé publique.

Cette démarche pourrait se traduire par d'autres analyses de laboratoire (gratuites), des questions supplémentaires et/ou des recommandations.

## À NOTER :

**Entreprise admissible:**

Toute exploitation ovine ou caprine comptant un minimum de 25 sujets adultes et possédant un numéro d'identification ministériel (NIM).

Pour toute question en lien avec ce programme, veuillez communiquer avec votre vétérinaire.

Québec

CEPOQ

www.cepoq.com

# Éleveurs caprins et ovins participant à la campagne sur les avortements du PISAQ (octobre 2017 à mars 2018)

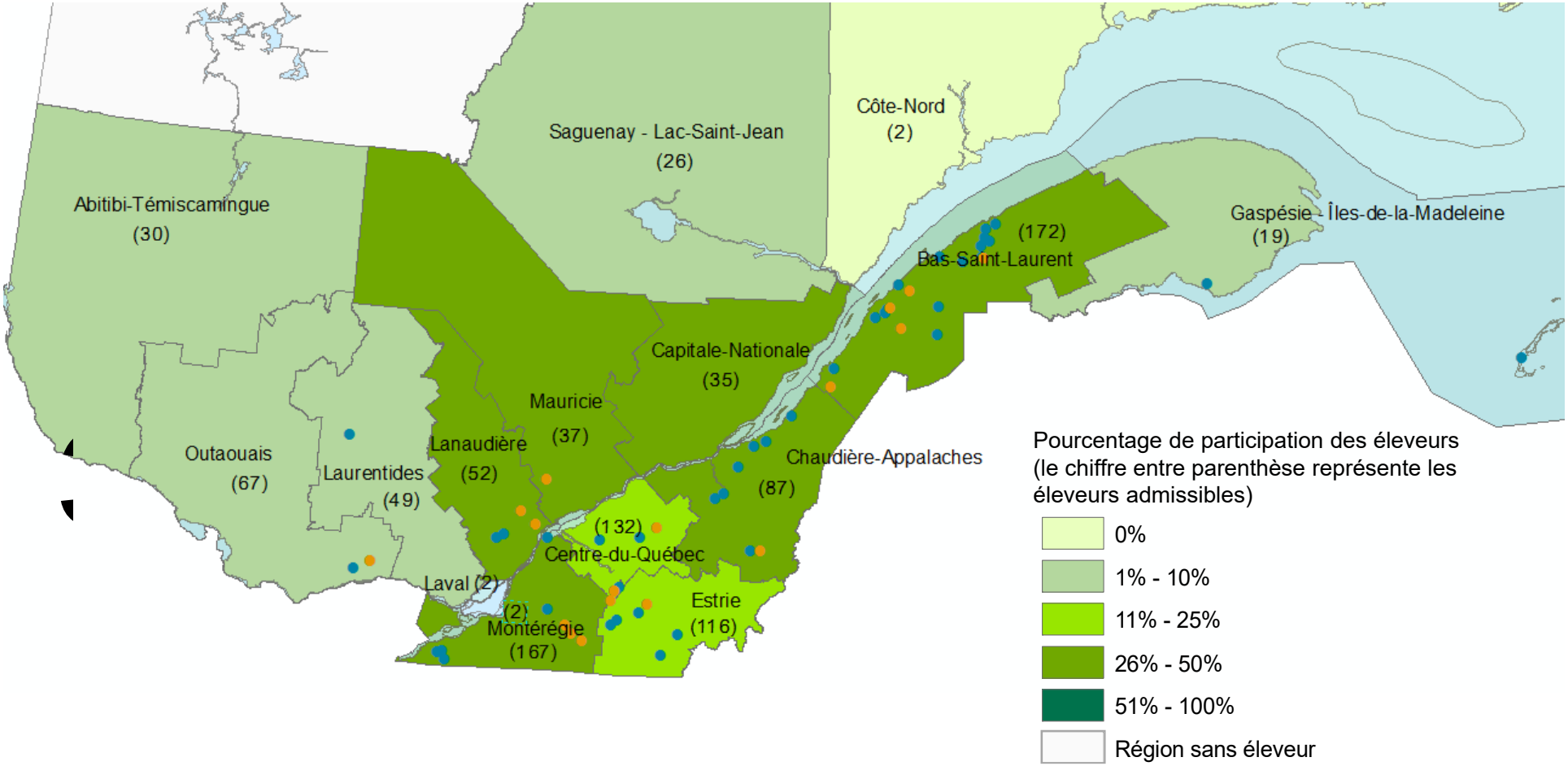


Source: Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2014, image EDM_Janvier 2018

Québec

## Q13 : Lors d'une éclosion d'avortements, quelles mesures sont utilisées dans votre troupeau pour protéger les humains des zoonoses? Préciser pour chaque énoncé.

| Méthodes | Je l'utilise actuellement | Je ne l'utilise pas | N/A |
|---|---|---|---|
| Restreindre l'accès à la bergerie/chèvrerie au seul personnel régulier | 149 (73,0 %) | 45 (22,1 %) | 10 (4,9 %) |
| Protéger les mains et les avant-bras au moyen de gants lors d'interventions | 164 (80,8 %) | 32 (15,8 %) | 7 (3,5 %) |
| Porter un masque pour la manipulation des avortons/placentas | 11 (5,4 %) | 185 (90,7 %) | 8 (3,9 %) |
| Laisser les vêtements de travail au bâtiment d'élevage | 46 (22,6 %) | 151 (74,0 %) | 7 (3,4 %) |
| Mettre rapidement l'avorton, le placenta et la litière souillée dans un double sac de plastique bien fermé (lors d'avortement) | 125 (61,3 %) | 69 (33,8 %) | 10 (4,9 %) |
| Vider et nettoyer la section de mises bas après chaque groupe | 109 (53,7 %) | 85 (41,9 %) | 9 (4,4 %) |
| Autre (préciser) : | Plusieurs réponses diverses | | |

# Diagnostics dans le cadre du programme de surveillance pour la période d'octobre 2017 à mars 2018

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

# Avortons ovins

| Diagnostic | Nombre (n=53) |
|---|---|
| *Chlamydia* sp. | 13 |
| *Coxiella burnetii* | 5 |
| *E.coli* | 5 |
| *Toxoplasma gondii* | 3 |
| Virus de la V | 3 |
| *Salmonella* sp. | 2 |
| *Campylobacter* sp. | 2 |
| *Listeria* | 1 |
| Goitre | 1 |
| *Staph. aureus* | 1 |
| Diagnostic lésionnel sans étiologie | 10 |
| Aucun diagnostic lésionnel | 10 |

Dossier avec un diagnostic: 81%

# Raisons pour absence de diagnostic étiologique

- Échantillon non-optimal
  - Autolyse
  - Placenta absent
- Agent infectieux n'est plus présent
- Test n'a pu identifier la cause
- Cause non infectieuse

# Placenta

- Souvent absent dans la soumission
  - Oubli
  - Rétention placentaire
  - Non trouvé

- **Seul tissu majoritairement affecté avec certains agents**
  - *Coxiella burnetii*
  - *Chlamydophila* sp.
  - Avortements bactériens aigus

# Placenta

Source: Lori

# Virus de la Vallée Cache

- Arbovirus, genre *Orthobunyavirus*
  - Transmis par les moustiques
- Zoonose
- Femelles non gestantes ou agneaux
  - asymptomatique
- Premiers cas cliniques au Québec en 2013
- 2018: Estrie, Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches (hors-programme)

# Virus de la Vallée Cache

- Infection femelle gestante
  - <32 jours de gestation
    - Mortalité embryonnaire
  - Entre 32 et 37 jours
    - Lésions musculosquelettiques et CNS
  - Entre 37 et 48 jours
    - Lésions musculosquelettiques
  - >48 jours
    - Pas de lésions

# Virus de la Vallée Cache

- Fin décembre à février
  - Infection 3-4 mois plus tôt
- Brebis infectées immunité à vie possible
  - Protection pour prochaine période d'agnelage

# Virus de la Vallée Cache

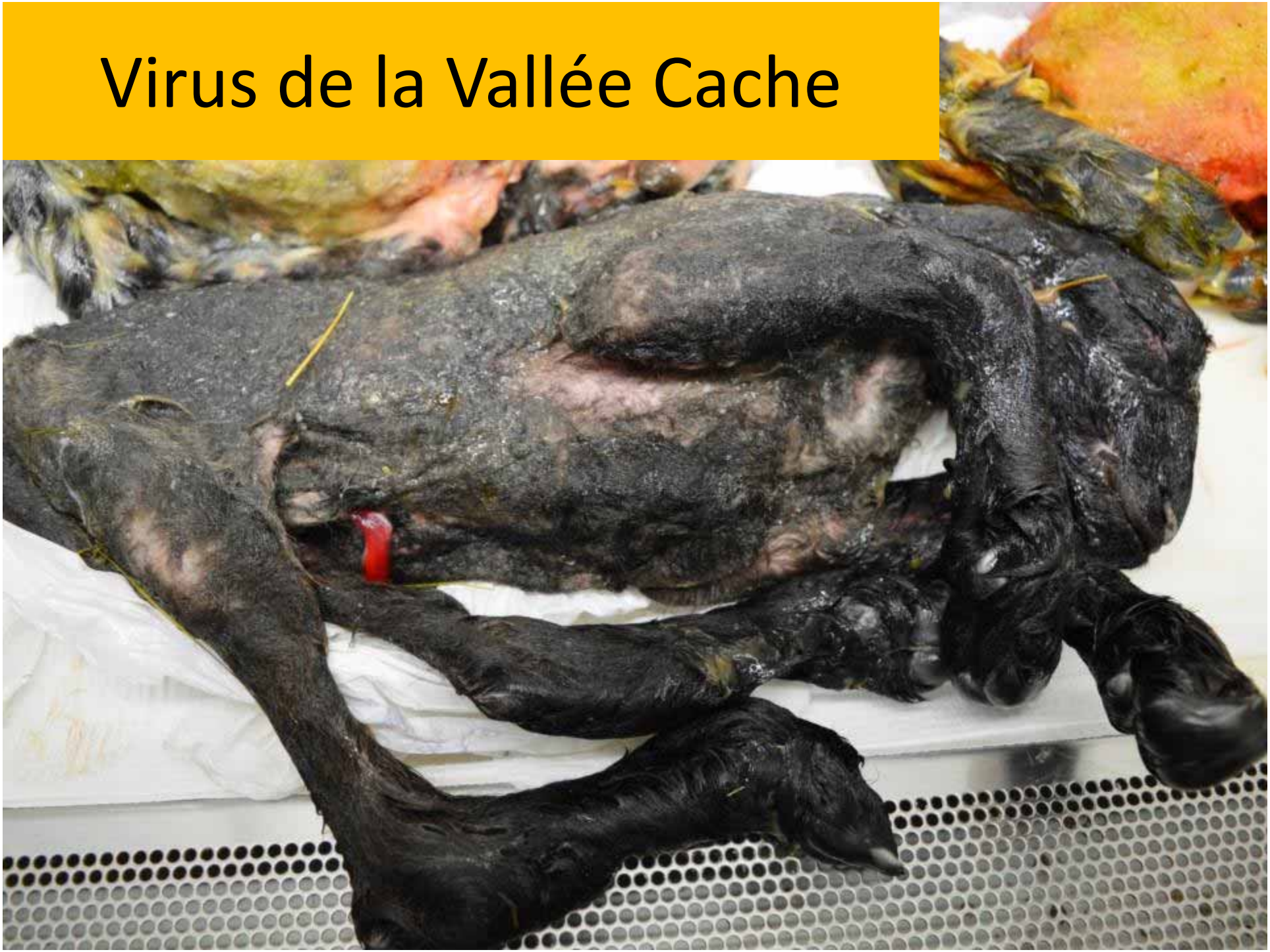

Virus de la Vallée Cache

# Goitre

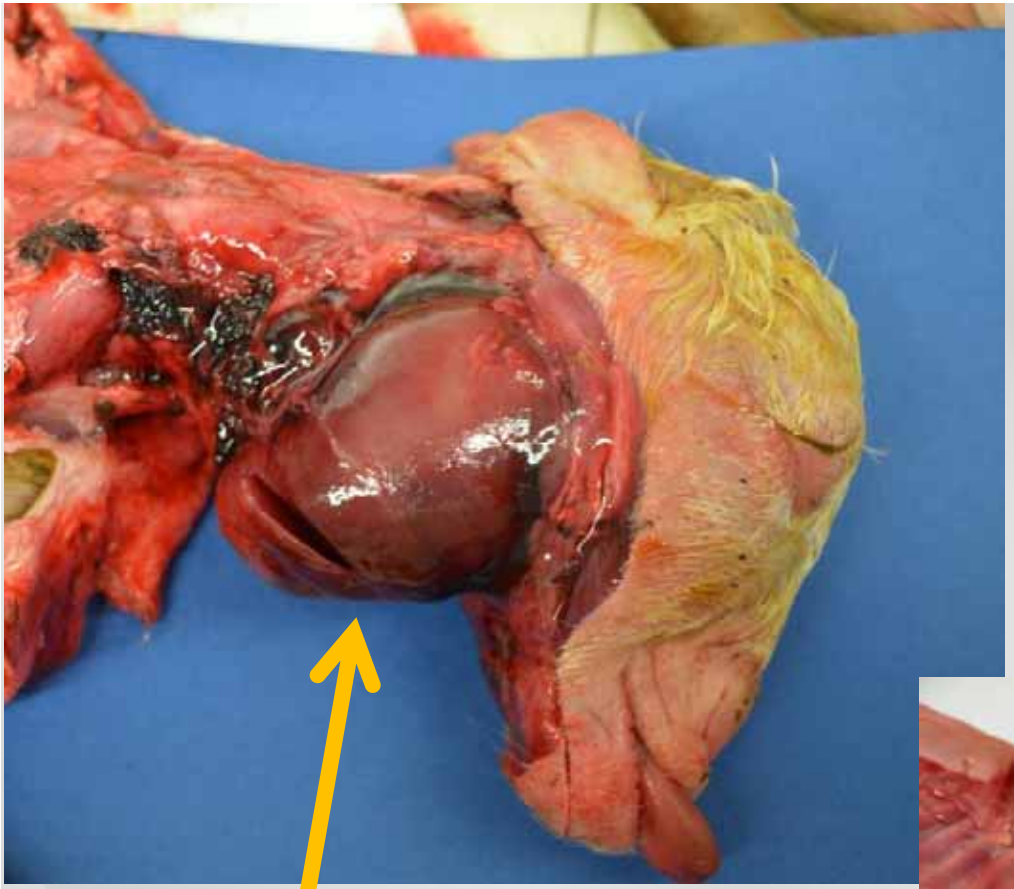

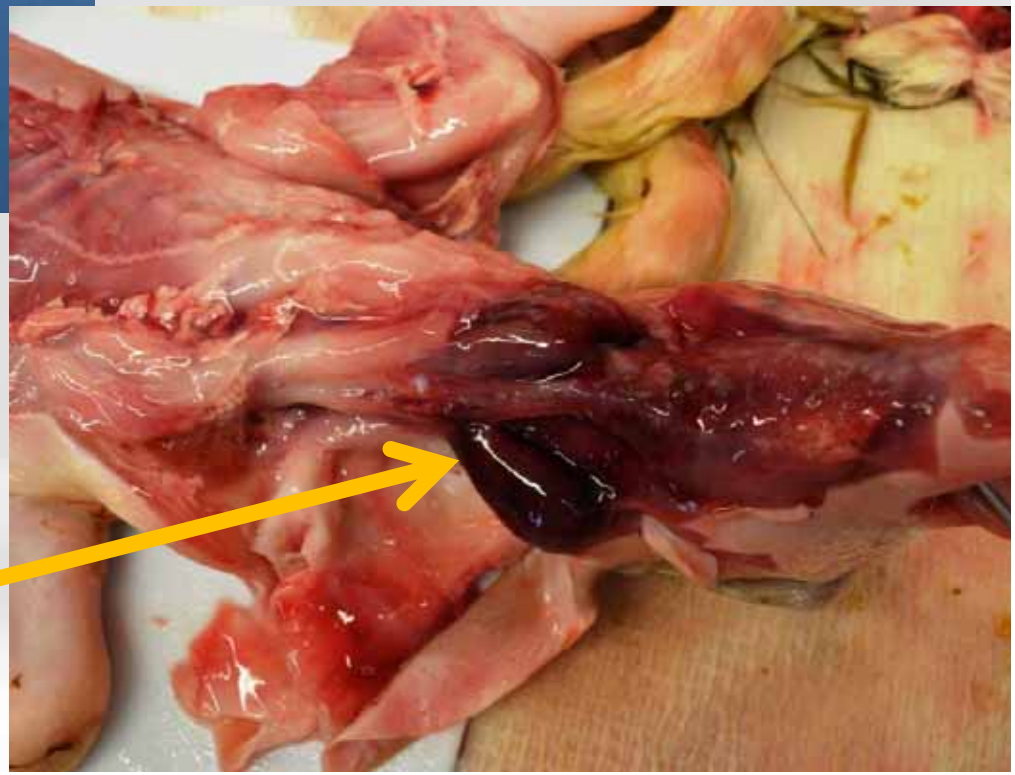

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

Placentite / cotylédons
hémorrhagiques

Toxoplasmose
NOAH – U. Missouri

# À venir:

- Une campagne sur la qualité du lait;
- Une campagne sur la gestion intégrée du parasitisme;
- Des outils pour l'assainissement des troupeaux pour la paratuberculose.

Merci !

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec